



Bulletin municipal



N°8 / Octobre 2022

CAP AUDRESSELLES

Le mot du Maire

Un 8ème numéro tout en image qui reprend les nombreux évènements, passés et à venir, conviviaux et culturels, de ce dernier semestre.

A noter, également, le démarrage dans les rues de notre village de la rénovation de notre éclairage public.

Enfin, l'accent mis sur la sécurité routière avec la limitation de vitesse à 30 km : sur toute la zone urbaine, la pose de radars pédagogique sur la départementale, la pose de coussins ralentisseurs rue saint Jean et le marquage routier signalant les bornes d'incendie.

Bonne lecture à tous et je vous souhaite une belle fin d'année.

Amitiés,

Antoine BENOIT



**La distribution du colis de NOEL
est programmée
le 21 décembre
à la salle de la Briqueterie de
10h à 12H**

<p>Le repas des aînés aura lieu le dimanche 27 novembre au restaurant la Hêtraie. 73bis Rue Roger Salengro, à Rinxent</p> <p>Le repas est gratuit pour tous les Audressellois de 60 ans et plus (inscrits sur la liste électorale). Pour les autres, la participation est de 36€.</p> <p>Inscriptions en mairie avant le 4 novembre</p>	

C1 : Administration - Fonctionnement mairie – Communication

Audresselles, village 30 Km/h



ZONE

30

**PASSER À 30KM/H
POUR ACCÉLERER
LE BIEN-ÊTRE DE TOUS**



installation de deux radars pédagogiques.

Les radars pédagogiques affichent la vitesse des véhicules.
Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement.

Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES

Tél : 33 (0)3.21.32.96.81

email : audres.com@wanadoo.fr

site : www.audresselles-mairie.com

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Une permanence des élus est assurée tous les samedis de 10h à 12h



Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.



Rendez-vous 10h30
au monument aux morts à Audresselles
Et
Rendez-vous 11h00
au monument aux morts à Ambleteuse

C3 : Camping

Retour en images sur le concours de pétanque des Ajoncs



Rires Partages Convivialité
Détente Joie Amitiés
Bonne humeur Plaisir

C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité

Quelques nouveaux équipements divers



Les travaux concernant la rénovation du système d'éclairage public ont commencé.

Discret de loin mais lumineux de près.

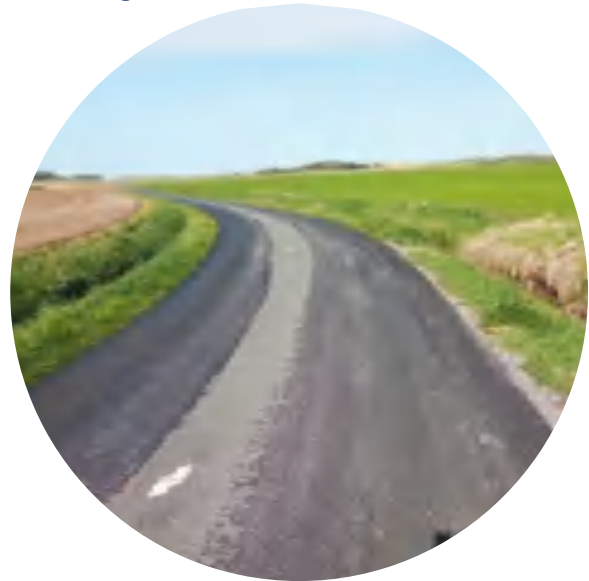


Sécurité :

Ralentisseurs rue St Jean



Elargissement de la chaussée D191



Installation de 2 radars pédagogiques



Ma mairie 
en poche .

Offrez à vos habitants une
application mobile vraiment
utile !



**Recevez l'actualité d'Audresselles en
temps réel sur votre téléphone**

"Ma Mairie en Poche" est une application mobile qui
vous permet de recevoir l'actualité d'Audresselles en
temps réel et sans créer de compte, sous forme de
notifications directement sur votre téléphone.

C6 : Sports et Loisirs, Culture, Tourisme, Associations, Fêtes et cérémonies

15 Août 2022

Audresselles,
fidèle à la tradition

Espace associations

Associations ! Cet espace vous est réservé...

Pour les prochains numéros, n'hésitez pas à nous faire part de vos messages, vos informations.

PENCAK SILAT "PERISAI DIRI" Art martial Indonésien

Salle de la Briquetterie à Audresselles

> Créneau adulte : le mardi et le jeudi de 19h00/21h00

> Nouveauté à venir cette année : création d'un créneau jeunes, le mercredi de 14h00/16h00 *Pass Sport : 50 € (suivre nos publications sur Facebook)*

SELF DEFENSE

Et aussi étirements -relaxation – méditation etc....

Le silat « Perisai Diri » est un sport de combat comme de défense. C'est aussi un art et une école de vie. Il permet à chacun d'améliorer: forme physique, mental, concentration, équilibre, coordination des mouvements, confiance en soi, comme l'harmonie du corps et de l'esprit.

Pour tous les âges - chacun pratique à son rythme !

Contact: 0673086479 / 0645702638 Mail: perisaidirifrance@gmail.com Page facebook: Perisai Diri France



Club tricot Audresselles



Contact : Arlette Mestdag
16 rue des casernes à Audresselles
tél : 03.21.83.71.67



Rendez-vous chaque
vendredi après midi à la
salle St Jean
14h00



**SALLE DE LA BRIQUETTERIE À
AUDRESSELLES
DE MIDI À MINUIT !**

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022



*Venez passer un
bon moment de
convivialité*

**HARENGS GRILLÉS ET SES POMMES DE TERRE.
CREPES ET BUVEYTE
AMBIANCE ASSURÉE**



Les Restos du Cœur à Audresselles :

Le centre des Restos du cœur d'Audresselles accueille toute l'année les personnes dans le besoin pour l'aide alimentaire, l'aide à la personne, l'écoute

Le centre, situé salle Saint Jean, est ouvert chaque mardi dès 14 h, sur rendez-vous

Pour une inscription, il est recommandé de prendre rendez-vous au 06 73 75 85 66, et de se présenter avec les justificatifs de ressources et dépenses (il n'est pas nécessaire de faire des photocopies, les documents sont rendus après consultation)

Nouveau : les factures d'énergie (eau, gaz, électricité), entrent en compte dans le calcul du barème.



Repas des aînés

REPAS COMMUNAL ANNUEL

Le dimanche 27 novembre 2022

Au restaurant de
La Hêtraie
 73 bis rue Roger Salengro
 62720 Rinxent

Rendez-vous devant la Mairie
 d'AUDRESSELLES à 11h30

MENU

- 2 Apéritifs ou Champagne
- Crème d'asperges
- Cassiolette de poisson
- Sœbet pomme Calvados
- Musquette de votre grand-mère
- Trois fromages séchés et son pain étuvé
- Pêche Métra Chamilly
- Café, vin, eau plate et gâteaux,
 coca et jus de fruits

La Hêtraie
 RESTAURANT

Le repas des aînés aura lieu le
dimanche 27 novembre
au restaurant la Hêtraie.
 73bis Rue Roger Salengro, à Rinxent

Inscriptions en mairie avant le 4 novembre

Le repas est gratuit pour tous les Audressellois de 60 ans et plus (inscrits sur la liste électorale). Pour les autres, la participation est de 36€.

Conférence de Mr Daniel Leunens

15 octobre 2022



Gros succès, pour la présentation de l'excellent travail d'historien de monsieur Daniel Leunens sur le patrimoine architectural d'Audresselles (Tome 1).

Salle comble pour découvrir le travail minutieux, accompagné d'anecdotes savoureuses dans le passé de notre village.

On attend la suite ! (Tome 2)



La Chronique de M. Leunens :

Une anecdote impériale.

Durant le premier camp de Boulogne, établi par Napoléon 1er dans l'espoir d'envahir l'Angleterre, la 3ème Division s'établit entre Ambleteuse et Audresselles. Ce sont des milliers de tentes et de baraques qui couvrent les "Communaux".

La 3ème Division est commandée par le général MIQUEL. C'est à la ferme de La Motte (actuellement Saint-Jean) qu'il va établir son logement. Il s'y installe avec sa famille.



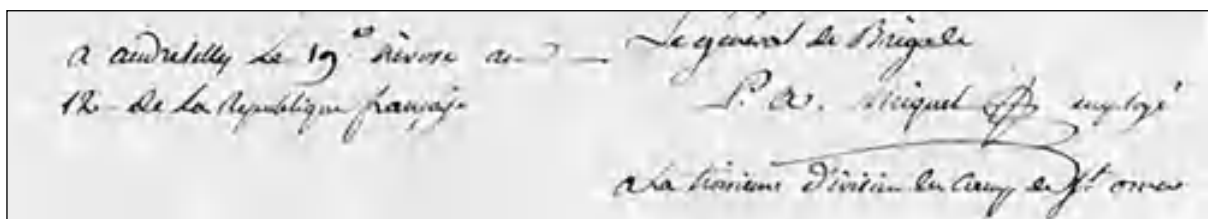
Pierre-André MIQUEL en 1887



Le détail d'un plan très détérioré, conservé au Services Historiques de la Défense renseigne sur cette occupation militaire.

La ferme connaît une activité inhabituelle. En plus des mouvements des troupes, il faut approvisionner hommes et chevaux.

C'est à la ferme que le général MIQUEL apprendra sa nomination au grade de Commandeur de l'Ordre de la Légion dans sa première promotion.



A Audresselles, le 19 nivose An 12 de la République française.

Le général de Brigade P.A. MIQUEL, employé à la troisième division de camp de St Omer.

Il recevra sa décoration des mains mêmes de l'Empereur sur le site de la cérémonie, à Boulogne-sur-Mer.

Le nom du général MIQUEL est gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

L'épouse du général décède le 5 mars 1805 à la ferme. Sur l'acte de décès, elle est qualifiée de Dame Catherine MARTHE. Elle n'avait que 29 ans et était mère de quatre enfants.

Pour le général MIQUEL, Audresselles restera le lieu des honneurs et du malheur.

C7 : Ecole, Education, Social, santé

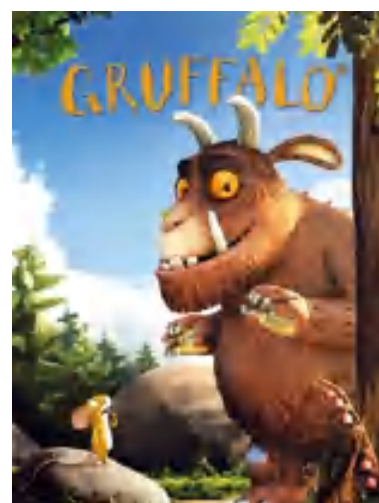


Une sortie cinéma financée par l'association des Margats a eu lieu le 13 octobre.
Les primaires sont allés voir **Le pharaon, le sauvage et la princesse**
Les élèves de maternelle ont fait face au **Gruffalo** !



Parents d'élèves élues pour 2022/2023 :

- Sophie Baillet
- Aurélie Lejeune
- Audrey Engelaere



**SAINT NICOLAS
des margats**

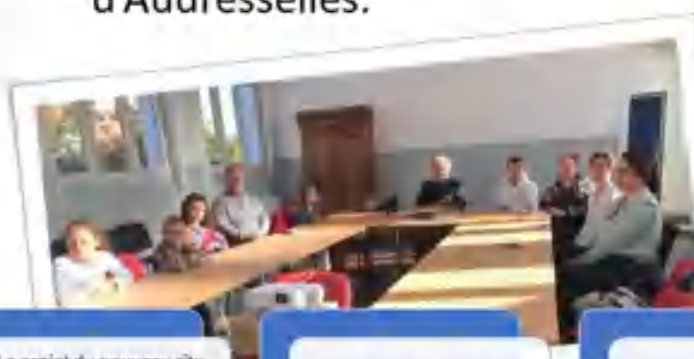
**Mardi 6 décembre
à 16h45 à l'école**



Conseil Municipal des Jeunes d'Audresselles :



Samedi 15 octobre s'est déroulé le 2ème conseil municipal des jeunes d'Audresselles.



Tous les jeunes audressellois sont conviés lors de la prochaine cérémonie du 11 novembre au monument aux morts.

Le projet du nouveau city stade a été présenté, ainsi que les potentiels aménagements autour (terrain de boules, jeux pour jeunes enfants, skate parc...).

Un don de 10000 euros de la production du prochain film de Bruno Dumont servira au financement.

Des projets de journées dédiées aux jeunes ont été évoqués (cinéma, sorties accrobranches...).

Rendez-vous mi janvier pour le prochain conseil des jeunes!



AIDE A L'INSTALLATION DES ETUDIANTS

Afin d'aider les étudiant(e)s après BAC âgé(e)s de moins de 25 ans et domicilié(e)s à Audresselles qui poursuivent leurs études à plus de 60 kilomètres d'AUDRESSELLES, la commune se propose de mettre en place une aide forfaitaire unique de 300 €.

Elle sera attribuée dès le début du cycle et ne sera pas reconductible chaque année.

Il suffit d'adresser une demande à Monsieur le Maire.

"Brevet, CAP, BEP, BAC, BTS, DUT etc..."

Comme chaque année, l'équipe municipale souhaiterait mettre à l'honneur les jeunes du village qui ont obtenu un diplôme. Une cérémonie avec remise d'une récompense est envisagée



Samedi 26 novembre à 11h à la mairie.



État civil

Ils se sont mariés :



Ils nous ont quittés :

- Michel Nicolas (71 ans) le 24 août 2022.



Après une première carrière de 19 ans dans la marée à Boulogne-sur-Mer, Michel a intégré les effectifs municipaux d'Audresselles en 1985. C'est en véritable homme à tout faire qu'il a mené sa carrière au service de notre village jusqu'à sa retraite en 2013.

- Martine Allain-Regnault (86 ans) le 8 octobre 2022



Martine Allain-Regnault nous a quitté le 8 octobre dernier.

Pionnière du journalisme médical dans la presse écrite (magazine Sciences et Avenir) puis à la télévision (Savoir plus santé sur France 2), Martine était très attachée à notre village. Depuis toujours, elle y passait ses vacances dans la maison de famille. Elle a fait le choix d'être inhumée dans le cimetière d'Audresselles.

Recensement : Bientôt 16 ans ? faites-vous connaître en mairie



